

Chambre des communes soient tenus d'observer scrupuleusement le silence dès qu'ils entrent dans l'enceinte du Sénat. Il est bon qu'ils causent et voici pourquoi. Nous avons hérité de la Chambre des communes britannique une tradition que ses membres ont à cœur de conserver, et selon laquelle ils ne sont pas tenus d'écouter le discours du trône et peuvent converser entre eux hors de la Barre s'ils le préfèrent. Voilà l'explication de cet état de choses. Étant de ceux qui préconisent le maintien de nos vieilles traditions, je regretterais énormément que l'on adoptât un règlement comme celui que propose le sénateur de Toronto-Trinity.

L'honorable M. Roebuck: Je ne visais pas les membres de la Chambre des communes. Peut-être ont-ils le droit de faire tout le bruit qu'ils veulent. Je n'ai parlé que des visiteurs qui se tiennent hors de la Barre, derrière les membres de la Chambre des communes et qui ignorent que la cérémonie est commencée. Tout ce que je demande, c'est qu'on les avertisse que le discours du trône est sur le point d'être lu et non pas qu'on les assomme avec un gourdin. Je ne propose nullement de modifier le Règlement, mais seulement que les mots "à l'ordre" soient prononcés à voix suffisamment haute, assez souvent et par un assez grand nombre de personnes pour que ces visiteurs puissent les entendre.

L'honorable Nancy Hodges: Peut-être pourrions-nous surmonter la présente difficulté en faisant plus de bruit à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'enceinte. Je propose qu'on installe

un haut-parleur près du fauteuil du Président; ainsi tout le monde pourra entendre Son Excellence le Gouverneur général ou Son Honneur le Président.

L'honorable Norman McL. Paterson: L'honorable sénatrice qui vient de parler a justement dit ce que j'avais sur la langue. Hier j'étais assis tout à fait à l'arrière de la Chambre et je n'ai pas entendu un seul mot du discours de Son Excellence le Gouverneur général; et cela n'était pas dû seulement au fait que des membres de la Chambre des communes causaient, mais parce que l'acoustique de la salle est mauvaise. Je propose donc qu'on installe un haut-parleur. J'ai constaté à maintes reprises que les gens qui se tiennent debout en arrière de la Barre ne peuvent pas entendre le Gouverneur général et il est impossible d'empêcher les gens de parler s'ils n'entendent pas ce qui se dit.

L'honorable W. D. Euler: A mon avis, les personnes qui se réunissent dans cette enceinte devraient au moins être en mesure d'entendre ce que lit Son Excellence le Gouverneur général. Si l'on croit convenable de permettre toutes sortes de bruits au fond de la salle qui nous empêchent de rien entendre, alors, à mon avis nous devrions dispenser Son Excellence le Gouverneur général de lire le discours et simplement l'imprimer dans le hansard, où nous pourrions le lire le lendemain.

(Le Sénat s'ajourne jusqu'à demain, à 3 heures de l'après-midi.)